



Conseil de l'Ecole de la FGSE
2016-2017
jeudi 13 octobre
Résumé du procès-verbal de la séance N°22

Ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Approbation du PV de la séance du Conseil de l'Ecole du 19 mai 2016 et de son résumé
3. Communications du Directeur de l'Ecole
4. Communications des représentants étudiants
5. Objectifs de l'Ecole 2016-2018
6. Préavis sur le règlement et le plan d'études du CAS en Tourisme, innovation et durabilité
7. Préavis sur l'organisation et le fonctionnement du comité scientifique restreint du MA en fondements et pratiques de la durabilité
8. Préavis sur le changement de dénomination du MSc en géologie
9. Préavis sur la nomination du coordinateur du MSc en biogéosciences
10. Préavis sur la nomination du coordinateur du MSc en géographie
11. Divers

3. Communications

1) *Projets FIP*

Trois projets FIP (Fonds d'innovation pédagogique) seront lancés en 2017 : « SwissSoil », « Process coupling » et « Etre acteur dans son apprentissage et dans l'aménagement des Alpes ». Le Directeur de l'Ecole félicite les personnes concernées.

2) *Déroulement de l'été*

Trois étapes ont jalonné l'été : la session d'examens en juin-juillet; la session de rattrapage en août-septembre et la rentrée, qui ont permis d'identifier trois enjeux : les *taux d'échec*, les *recours* et les *effectifs*.

Les taux d'échec

Les *cours d'introduction en Géographie, Environnement et Géologie*, qui composent le *module 1*, accusent respectivement un taux d'échec de 40 %, 5% et 12%. L'enjeu se situe au niveau du cours d'introduction en *Géographie* où le taux d'échec est trop important pour donner envie aux étudiants de poursuivre leurs études dans cette orientation.

Pour les *modules 2 et 3*, les enjeux sont plus délicats. Le taux d'échec en *Chimie* est de 70 %. En raison de la structure du cursus, le cours de *Chimie organique* et celui de *Chimie générale* sont donnés en parallèle, ce qui pose problème. Le taux d'échec en chimie se situe à 80% chez les étudiants en géologie et à 50 % en sciences de l'environnement. En outre, 50 % des étudiants en géologie et 30 % des étudiants en sciences de l'environnement se sont trouvés en situation d'échec au module. Une solution avancée serait de déplacer le cours *Chimie organique* en 2^{ème} année.

Recours de la session d'été

La Commission de recours a traité trois dossiers, dont deux d'étudiants en situation d'échec définitif à la fin de la troisième année du Bachelor, qui ont mis en lumière trois enjeux importants :

- 1) *Problèmes inhérents aux modules avec peu de crédits* où un seul cours peut influencer fortement la moyenne du module et placer l'étudiant en situation d'échec, particulièrement dans la deuxième partie du cursus. Une proposition de modification du règlement du Bachelor qui permettrait d'octroyer un ½ point de faveur sur une note, dans un cadre bien précis, sera présentée et débattue lors de la prochaine séance du Conseil de l'Ecole.
- 2) *Problèmes de la double lecture* (qui consiste en une lecture de chaque copie par deux experts) *et de la grille de correction*
- 3) *Problèmes liés à de mauvaises pratiques*, par exemple le double arrondissement et les problèmes liés à la

Faculté des géosciences et de l'environnement
Décanat Géosciences et de l'Environnement

|||||

diffusion numérique.

Ces trois points déboucheront sur une proposition de modification du mémento dédié à l'organisation et au déroulement des évaluations.

Les effectifs et leurs enjeux

A la rentrée de septembre, 280 nouveaux étudiants ont commencé leurs études en FGSE, dont 130 en 1^{ère} année de Bachelor. Pour la première fois, la FGSE compte plus de nouveaux étudiants en Master qu'en Bachelor. La question va donc se poser dans une année du soutien de ces étudiants pour leur travail de master. Les inscriptions au MA en études du tourisme ont fortement augmenté. L'effectif du MA en fondements et pratiques de la durabilité a lui explosé. Le MSc en géographie accuse une augmentation en 2016 après une baisse en 2015, liée à la concurrence d'un nouveau master à Genève. Une analyse des inscriptions en master des étudiants titulaires du Bachelor FGSE montre que 55% des géographes et 47% des géologues continuent avec un master dans la Faculté. Du côté des étudiants en sciences de l'environnement, 1/3 des étudiants restent en FGSE.

Les principaux enjeux liés aux effectifs sont les suivants : développement du recrutement à l'externe et à l'interne pour le MSc géosciences de l'environnement et à l'externe pour les autres cursus en sciences naturelles; augmentation du nombre de mémoires à encadrer dès la rentrée 2017 dans le MA en durabilité ; réforme du MSc en géographie et réflexion sur les effectifs des étudiants Bachelor inscrits en géographie au début de la deuxième partie.

3) *Séance consultative AEGE / Bureau*

Le Bureau de l'Ecole a rencontré l'AEGE au début du semestre et souhaite rééditer cette séance à chaque début de semestre. Ces séances sont complémentaires au travail de communication des étudiants du Conseil de l'Ecole. Les points abordés avec l'AEGE portaient notamment sur la nécessité de maintenir certains cours obligatoires; les duplications et redondances entre cours ; le problème de l'affichage des horaires sur MyUNIL ; la préférence des étudiants pour la plateforme d'apprentissage Moodle (plutôt que MyUNIL) ; le souhait d'une augmentation des terrains et des pratiques pour l'orientation sciences de l'environnement.

4. **Communications des représentants étudiants**

- 1) La plateforme Moodle dédiée aux échanges d'information entre étudiants est en place. Elle compte déjà de nombreux inscrits.
- 2) Certains étudiants en échange en FGSE ont été étonnés de découvrir que les examens à l'UNIL ne sont pas anonymisés. Ce point sera discuté au Bureau de l'Ecole puis au Décanat avant de redescendre au Conseil de l'Ecole.

5. **Objectifs de l'Ecole 2016-2018**

Ils sont au nombre de trois :

1. *Stabilité, consolidation et qualité :*

Les moyens suivants permettront d'atteindre cet objectif : mise en place de l'évaluation des cursus ; analyse de la performance des étudiants, principalement s'agissant des résultats dans les cours de base donnés par l'EPFL ; mise en œuvre de la politique de prévention du plagiat ; développement d'un soutien aux enseignants ; développement de l'amélioration de la communication ; évolution du MSc en géosciences de l'environnement, de la spécialisation « Urbanisme durable et aménagement des territoires » du MSc en géographie et du Bachelor ; diminution des charges de cours d'appui.

2. *Charges d'enseignement*

En FGSE, le taux d'enseignement est généralement trop élevé. L'objectif est d'atteindre un taux se situant entre 40 et 55 %, avec la moitié des enseignants autour de 47 %, sans pour autant fixer de règles. Il s'agira surtout de gérer les extrêmes.

L'analyse des inscriptions au Travail de Bachelor et aux mémoires de master a fait apparaître des inégalités importantes en termes de nombre de travaux encadrés par enseignant.

Le Directeur de l'Ecole a reçu pour mission du Doyen d'informer la Commission pour la planification académique des enjeux liés à l'enseignement. Un plan stratégique sera réalisé dans ce but.

3. *Autonomisation des étudiants*

Ce point s'articule autour de trois thématiques qui seront présentées lors de la Journée de l'enseignement le 27 janvier prochain: transition vers les études universitaires et adaptation plus rapide ; formation transversale et responsabilité personnelle.

6. Préavis sur le règlement et le plan d'études du CAS en Tourisme, innovation et durabilité

Ce certificat est offert par la Fondation pour la formation continue UNIL / EPFL (FCUE) qui gère l'ensemble des programmes de formation continue. Le rôle de l'Ecole est de préavisier les règlements et les plans d'études à l'intention du Conseil de Faculté. S'agissant du règlement, trois propositions de modification sont présentées au Conseil de l'Ecole :

- 1) La remarque principale concerne les attributions du Comité directeur du CAS. Pour être en conformité avec l'article 65 du règlement de Faculté relatif au titre de formation continue, certaines attributions devraient lui être retirées et remplacées par la compétence d'émettre un préavis (au lieu d'une décision).
- 2) La composition du comité directeur (article 3.2.2) est jugée trop floue. Le préavis du Bureau de l'Ecole qui est proposée au Conseil de l'Ecole est de demander à la FCUE de la préciser.
- 3) La gestion des recours devra être revue. Dans le règlement présenté, elle est placée sous la seule responsabilité du Directeur scientifique.

Le règlement ainsi modifié et le plan d'études sont préavisés favorablement.

7. Préavis sur l'organisation et le fonctionnement du comité scientifique restreint du MA en fondements et pratiques de la durabilité

Le Comité scientifique de ce master est composé de l'ensemble des professeurs et MER impliqués dans le cursus. Le rattachement des enseignants à quatre facultés distinctes rend la convocation du comité parfois difficile. Pour cette raison, le Comité scientifique, dans sa séance du 11 mai 2016, a validé la mise en place d'un comité scientifique restreint. Cet organe pourrait ainsi se réunir plus rapidement. La composition et le fonctionnement sont décrits de la manière suivante :

Composition :

Le comité scientifique restreint est composé des professeurs et MER membres du groupe de recherche sur les Humanités environnementales, rattaché à l'IGD, pour autant qu'ils soient membres du comité scientifique au sens de l'article 3 du règlement du Master. Par ailleurs, le comité scientifique restreint comprend les deux étudiants et les deux assistants membres du comité scientifique. Un membre du Bureau de l'Ecole est invité permanent. Le secrétariat du comité scientifique restreint est assuré par la personne en charge de la gestion administrative du Master qui est systématiquement tenue informée des travaux du comité scientifique restreint.

Fonctionnement :

Le comité scientifique restreint a la tâche de traiter les demandes d'admission en Master. Il se réunit aussi souvent que nécessaire.

La mise en place d'un Comité scientifique restreint pour le MA en fondements et pratiques de la durabilité est validée par le Conseil de l'Ecole.

8. Préavis sur le changement de dénomination du MSc en géologie

Le Comité de Direction de l'ELSTE souhaite proposer un changement de dénomination de la « Maîtrise universitaire ès Sciences en géologie » en « Maîtrise universitaire ès Sciences en sciences de la Terre ». Ce cursus de master aborde des thématiques variées qui vont au-delà des domaines liés à l'analyse des couches les plus externes de la Terre. Cette dénomination permettrait au master de s'aligner sur les titres délivrés par les universités européennes. Cette proposition a été bien accueillie par les membres de l'ELSTE. En revanche, les étudiants n'ont pas été consultés. La proposition de changement de dénomination est approuvée, sous réserve toutefois d'une consultation des étudiants avant la soumission au Conseil de Faculté.

9. Préavis sur la nomination du coordinateur du MSc en biogéosciences

La proposition de nommer le Dr. Pascal Vittoz coordinateur du Master en biogéosciences à compter du 1^{er} janvier 2017 est préavisée favorablement.

10. Préavis sur la nomination du coordinateur du MSc en géographie

La proposition de nommer le Dr. Christophe Mager (actuellement coordinateur ad intérim) coordinateur du Master en géographie à compter du 1^{er} août 2017 est préavisée favorablement.

11. Divers

Plagiat

Un module d'autoformation à la prévention du plagiat sera introduit dans le cours de 1^{ère} année « Sciences de l'environnement : état des lieux, processus, scénarios ». Ce module devrait pouvoir être offert dès janvier 2017 à



UNIL | Université de Lausanne

l'ensemble des étudiants.

La prochaine séance est agendée au jeudi 17 novembre à 16h15.